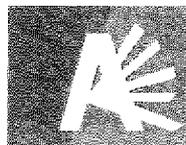


REGION



AQUITAINE

CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE

LYCÉE J.B. DE BAUDRE
AGEN

PROGRAMME

PROGRAMMISTE

INGEGRAM - 40, rue Villon 69008 LYON
234 rue Faubourg St-Antoine 75012 PARIS

Tél : 04-78-77-50-12
Tél : 01-55-25-15-18

Fax : 04-78-01-75-78
Fax : 01-55-25-15-19

Mis à jour Avril 2003

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	1
Schéma de plan masse	2
LES BÂTIMENTS EXISTANTS	
Description	3
Schémas externat	4
Schémas ateliers	6
Schémas bâtiment E	7
Schémas bâtiment infirmerie	8
Schémas internat	9
Commentaires	11
Tableaux des surfaces existantes	12
Les logements	15
SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT	
Les objectifs	16
La filière Génie électrique	17
Programme prévisionnel	18
Bâtiment neuf et internat	19
Logements	20
Schéma général	21
Schéma des logements	22
Rénovation du bâtiment ateliers	23
RÉCAPITULATIF	
Secteur de Physique appliquée	26
Secteur d'Électronique	27
Secteur d'Électrotechnique	28
Secteur de Technologie	29
Logements	30
Internat	31
PROGRAMME DÉTAILLÉ	
Physique appliquée	33
Électronique	34
Électrotechnique	41
Technologie	49
Logements	54
Internat	60
	62

PRÉSENTATION

Le lycée Jean-Baptiste De Baudre, à Agen, accueille actuellement environ près de 2 000 élèves de l'enseignement général et technologique dans les filières suivantes :

- génie électronique
- génie électrotechnique
- génie mécanique
- secteur tertiaire

Par ailleurs, dans chacune de ces filières il accueille des élèves (près de 500) post-bac (niveau BTS)

Le schéma de plan masse de la page suivante indique que l'établissement fonctionne actuellement selon 3 pôles :

- le **bâtiment carré principal**, entourant la cour d'honneur et dédié essentiellement à l'enseignement hors technologie, et qui accueille également des logements.
- le **bâtiment des ateliers** qui présente le long de sa façade sur cour un large quai de livraisons
- le **bâtiment internat – vie scolaire – 1/2 pension**, accueillant également des logements et séparé de l'établissement principal par la rue Lamouroux. Une passerelle permet une liaison directe entre les 2 entités

L'établissement compte des bâtiments annexes tels :

- le **bâtiment E** qui accueille les sections de BTS électrotechnique
- un **gymnase** (avec extension récente) auquel est accolé un bâtiment occupé par :
 - des logements (2)
 - l'infirmerie
 - des locaux du **GRETA** (qui complètent le centre de formation électrotechnique situé au niveau 0 du bâtiment des ateliers)
- des dépôts et garages (en partie Nord-Est)
- un bâtiment désaffecté et promis à la démolition dans le prolongement Nord du bâtiment des ateliers
- 3 modules préfabriqués

Le centre de la cour est occupé par un mini stade d'athlétisme, avec piste.

L'établissement principal (partie Est) compte 3 accès :

- un accès principal des élèves, au Nord, qui permet d'accéder à la cour d'honneur
- un accès de service, au Nord-Ouest, permettant aux véhicules d'accéder au parking interne
- un accès de livraisons des ateliers en partie Sud-Ouest.

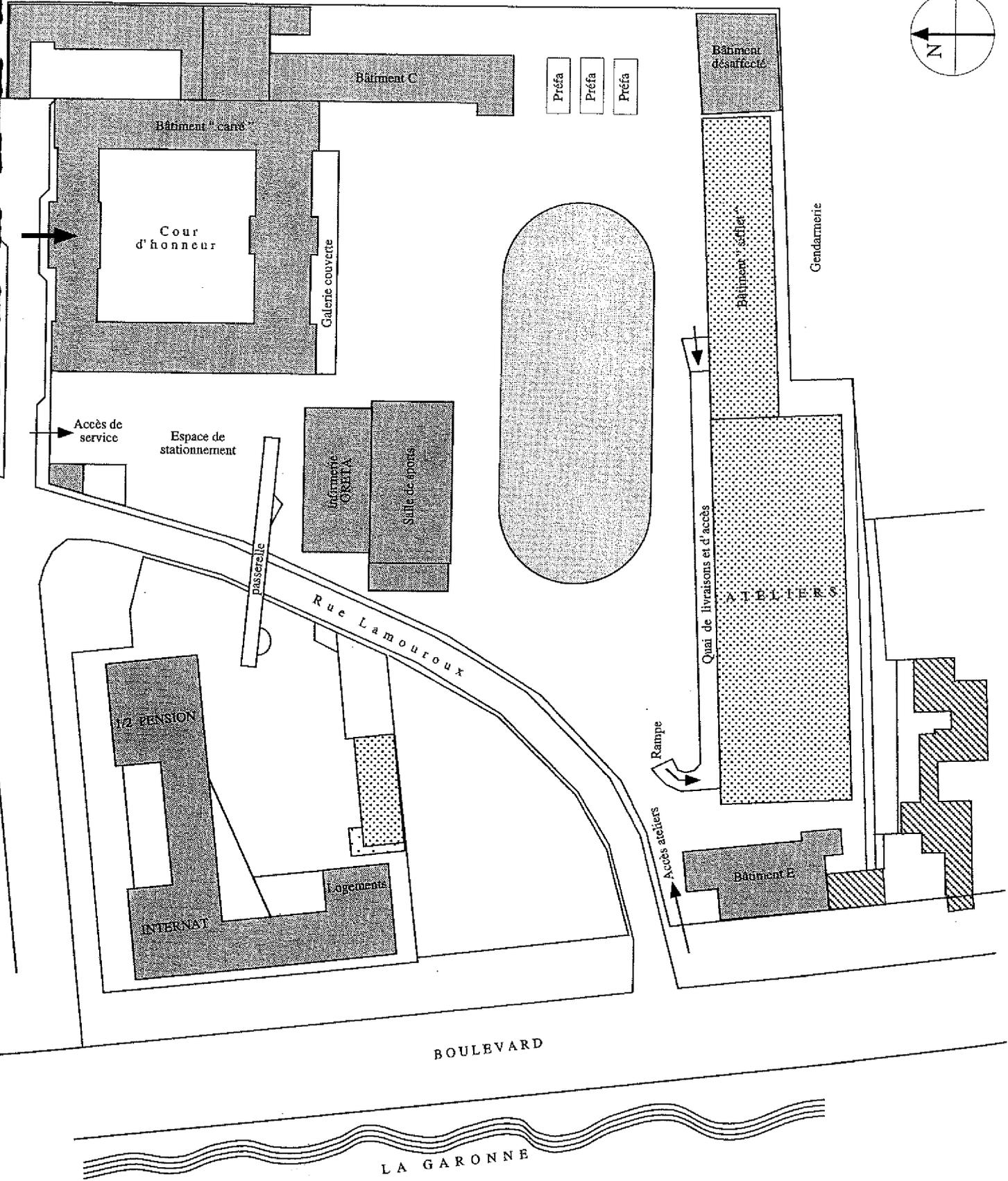
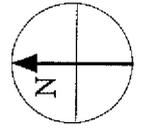
L'ensemble internat – 1/2 pension possède un accès véhicule sur la rue Lamouroux

Enfin, les documents d'urbanisme actuels (POS et PPR) indique que l'établissement est partiellement situé en **zone inondable** (cote critique ; environ 46,12 NGF).

SCHÉMA DE PLAN MASSE ACTUEL

50 m

Préfecture



Préfa
Préfa
Préfa

Bâtiment "carré"

Cour d'honneur

Bâtiment C

Bâtiment désaffecté

Bâtiment scier

Gendarmerie

Infirmerie ORETA

Salle de sports

Quai de livraisons et d'accès

ATELIERS

Bâtiment E

12 PENSION

INTERNAT

Logements

passerelle

Rue Lamouroux

BOULEVARD

LA GARONNE

LES BÂTIMENTS EXISTANTS

1) Le bâtiment « carré » : ce bâtiment ancien, à l'architecture marquée, se développe autour de la cour d'honneur, à R + 3. Il présente une aile Sud, de construction plus récente qui se raccorde à l'angle Sud-Est du bâtiment carré.

L'ensemble accueille essentiellement :

- à rez-de-chaussée, les locaux administratifs et les locaux péri-scolaires (locaux des enseignants, vie scolaire, C.D.I., salle polyvalente...)
- au niveau 1, l'ensemble du secteur des sciences physiques et des salles d'enseignement général. Ce niveau accueille également 2 logements, dont le logement du gardien situé au-dessus de l'entrée principale.
- aux niveaux 2 et 3, l'ensemble du secteur Tertiaire et des salles d'enseignement général. Ces niveaux accueillent également des logements :
 - 1 au niveau 2
 - 2 au niveau 3

2) Le bâtiment des ateliers : ce bâtiment se développe à R + 2 sur une longueur d'environ 150 m et présente 2 corps de bâtiments :

- un bâtiment d'environ 28 m de large dont :
 - le rez-de-chaussée (situé au niveau cour) est occupé par les locaux de maintenance, les locaux du secteur électronique BTS et un centre de formation en électrotechnique du Greta.
 - le niveau 1 (situé au niveau du quai) est essentiellement occupé par le secteur de mécanique dont les ateliers ont une hauteur équivalente à 2 niveaux. Le niveau est complété par des locaux, récemment aménagés, du secteur Électrotechnique STI. Le magasin général est également installé à ce niveau.
 - le niveau 2 est partiel. Des locaux de mécanique occupent toute la façade et des locaux du secteur Électronique STI ont été aménagés au-dessus des ateliers de mécanique. Le reste du niveau est un vide sur ateliers de productique
- un bâtiment dit « en sifflet », qui n'a qu'une largeur de 14 m. Ce bâtiment est partiellement occupé au niveau 0 et au niveau 1 (qui accueille essentiellement des labos pour STI). Le niveau 2 est occupé essentiellement par les salles de construction mécanique. Ce bâtiment accueille une ancienne chaufferie (transformée en sous-station) et un transformateur. L'accès à une partie du niveau 1 s'effectue de manière indépendante. Par ailleurs, l'accès extérieur au transformateur sera à prévoir.

3) Le bâtiment E : ce bâtiment est situé dans la partie Sud-Ouest du terrain. Il se développe à R + 1 (l'étage étant en partie occupé par des combles) et accueille des locaux des secteurs Électrotechnique et Physique appliquée des BTS. Il bénéficie d'un accès distinct sur l'extérieur.

4) Le bâtiment gymnase. Le gymnase présente une annexe, à R + 1, dont le rez-de-chaussée est occupé par des locaux (bureaux) du Greta et l'étage par le secteur médico-social (infirmerie) et 2 logements

5) L'internat : le bâtiment internat est situé de l'autre côté de la rue Lamouroux. Il se développe à R + 3 et accueille, outre les locaux d'internat, le secteur de 1/2 pension, des locaux de vie scolaire et 3 logements.

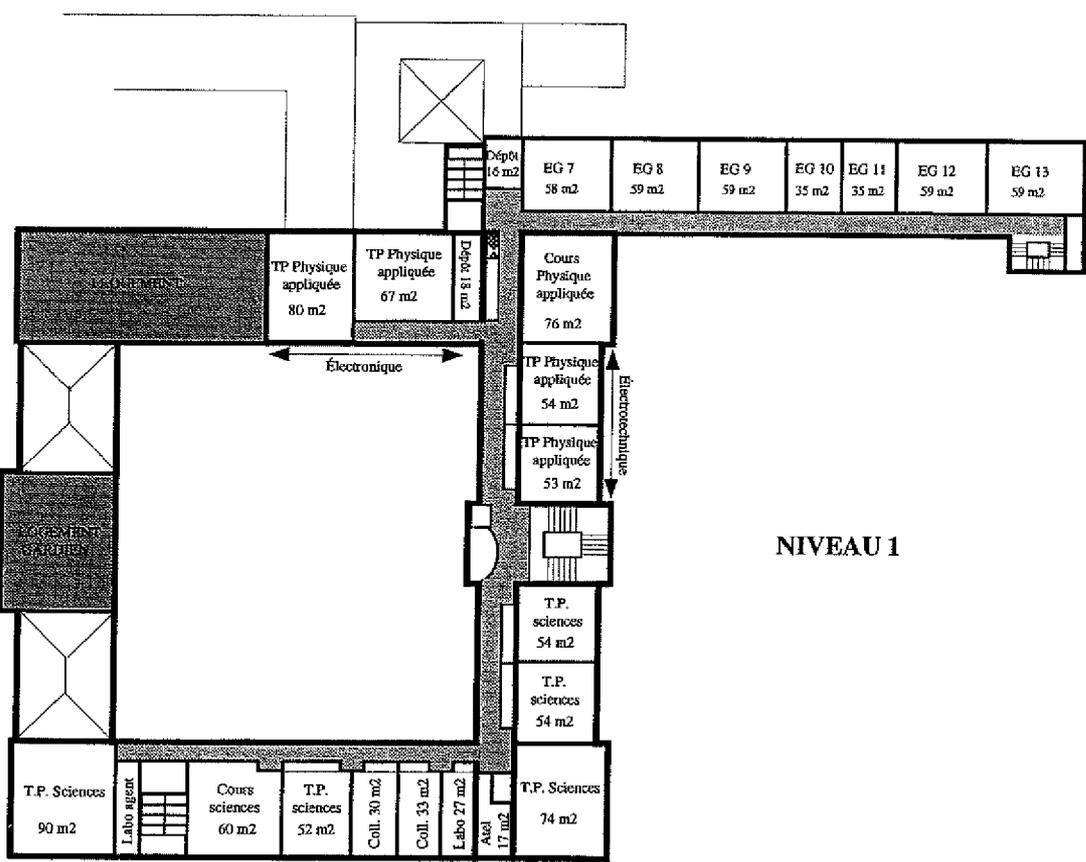
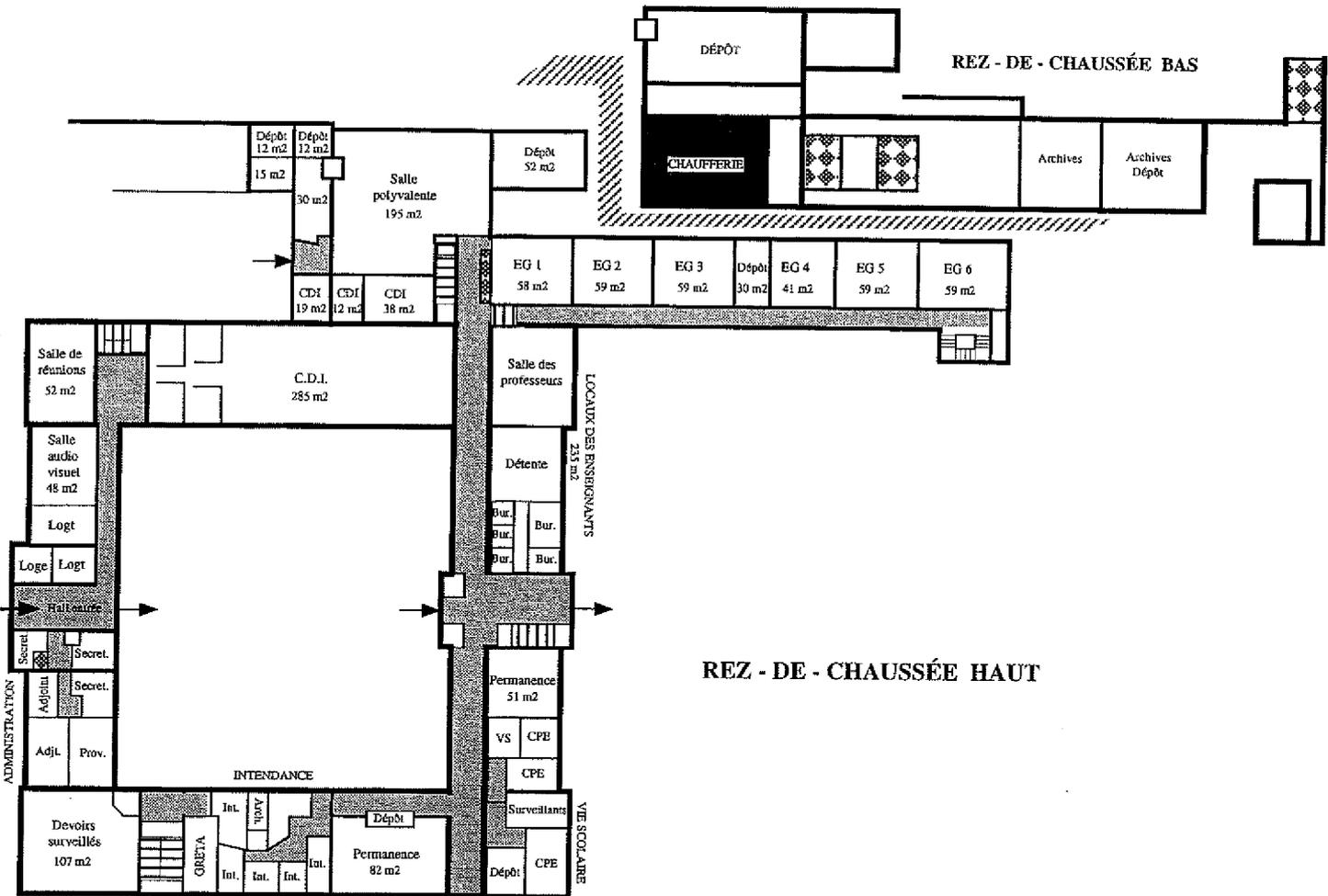
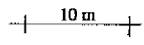


SCHÉMA BATIMENTS EXISTANTS

BATIMENT EXTERNAT



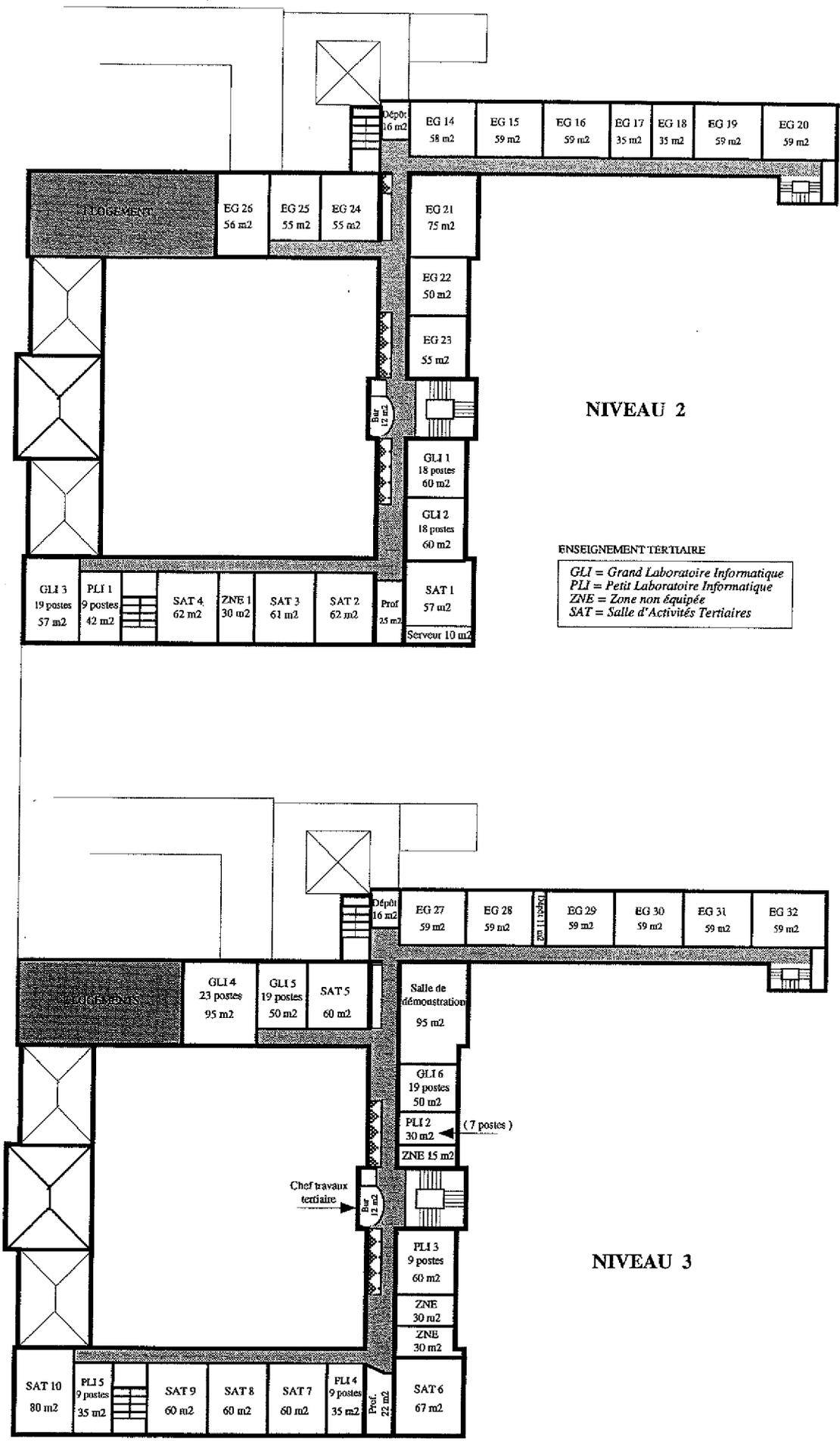
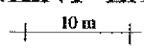
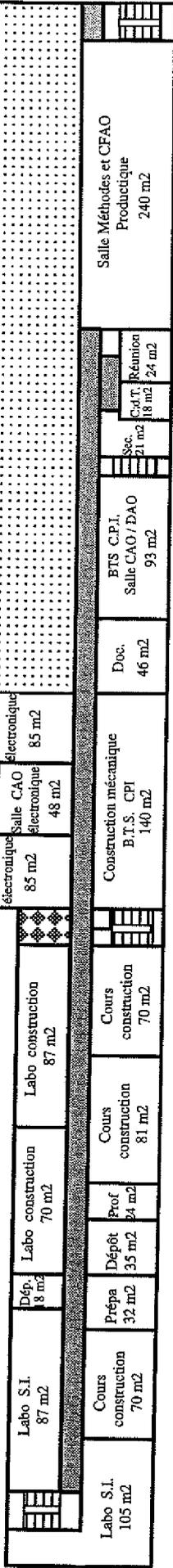


SCHÉMA BATIMENTS EXISTANTS

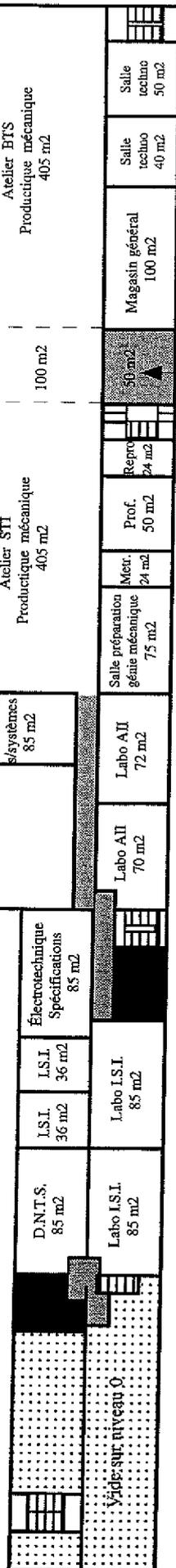
BATIMENT EXTERNAT



NIVEAU 2

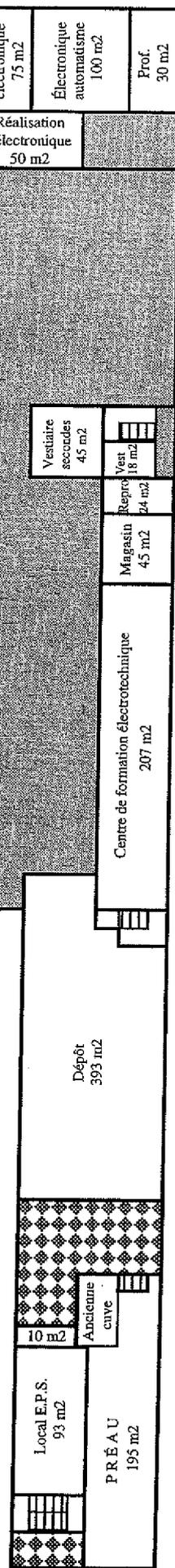


NIVEAU 1



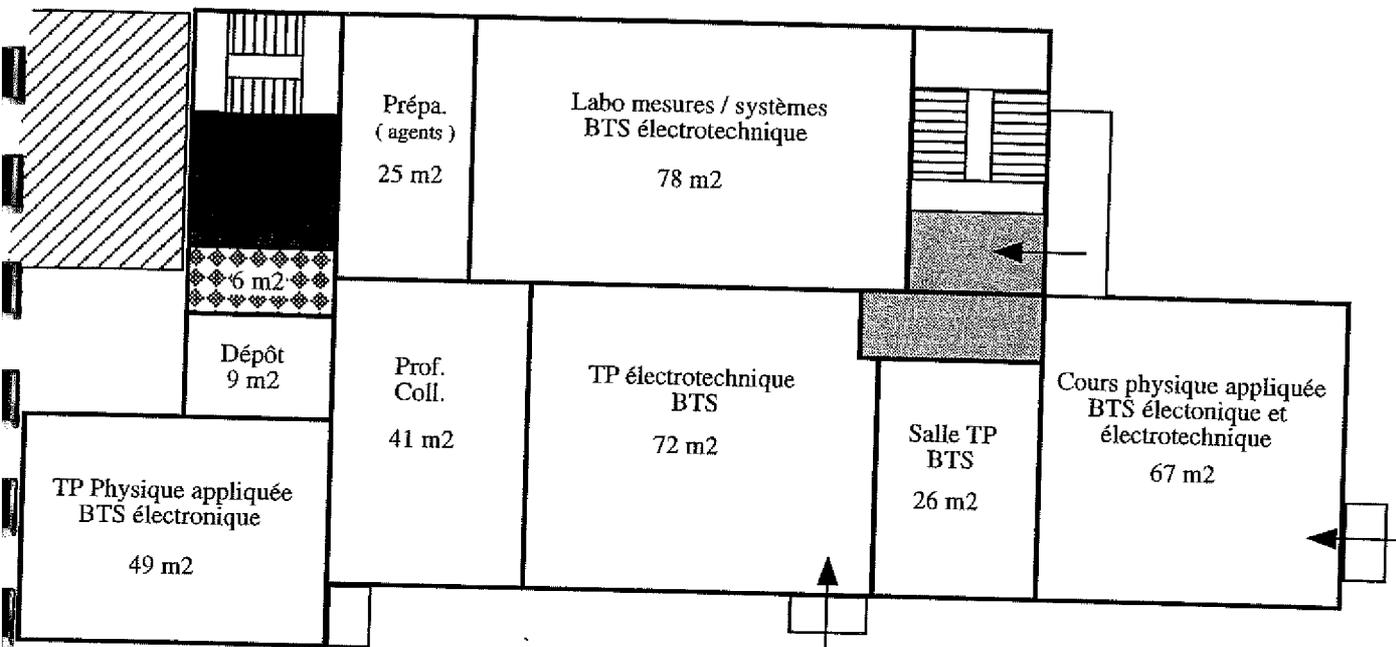
Quai de livraisons

NIVEAU 0

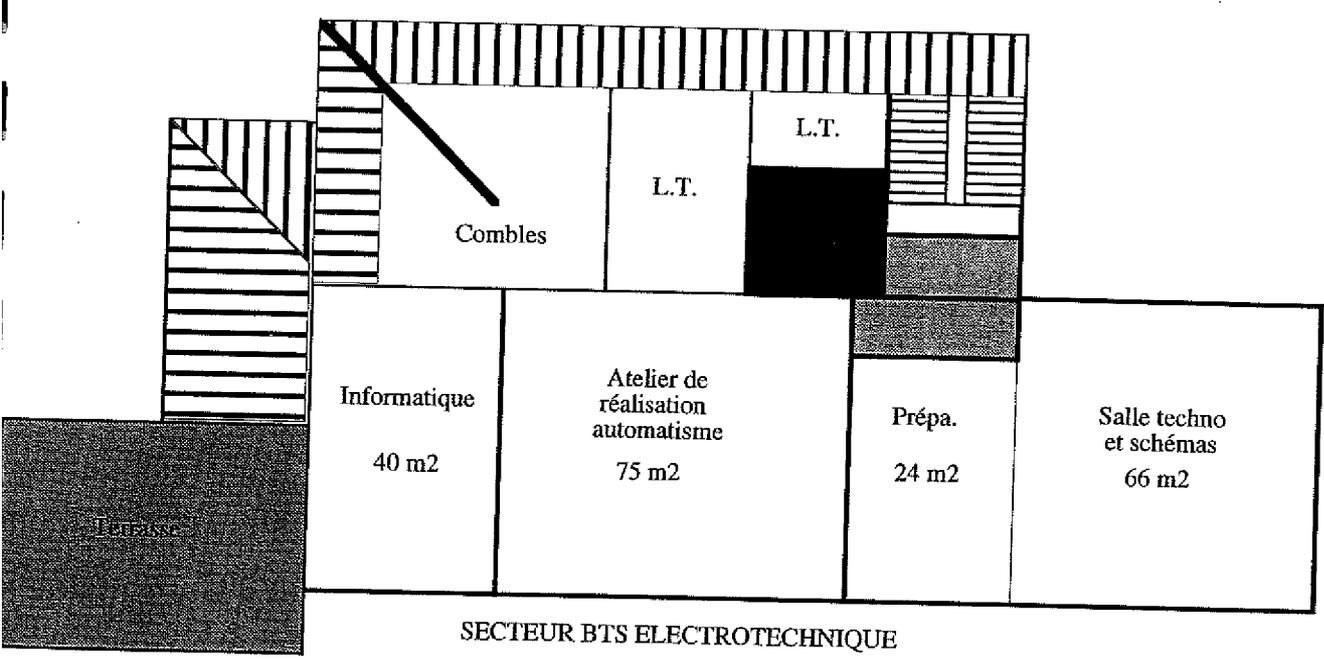


SCHEMA BÂTIMENTS EXISTANTS : ATELIERS

10 m



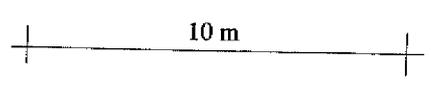
REZ DE CHAUSSÉE

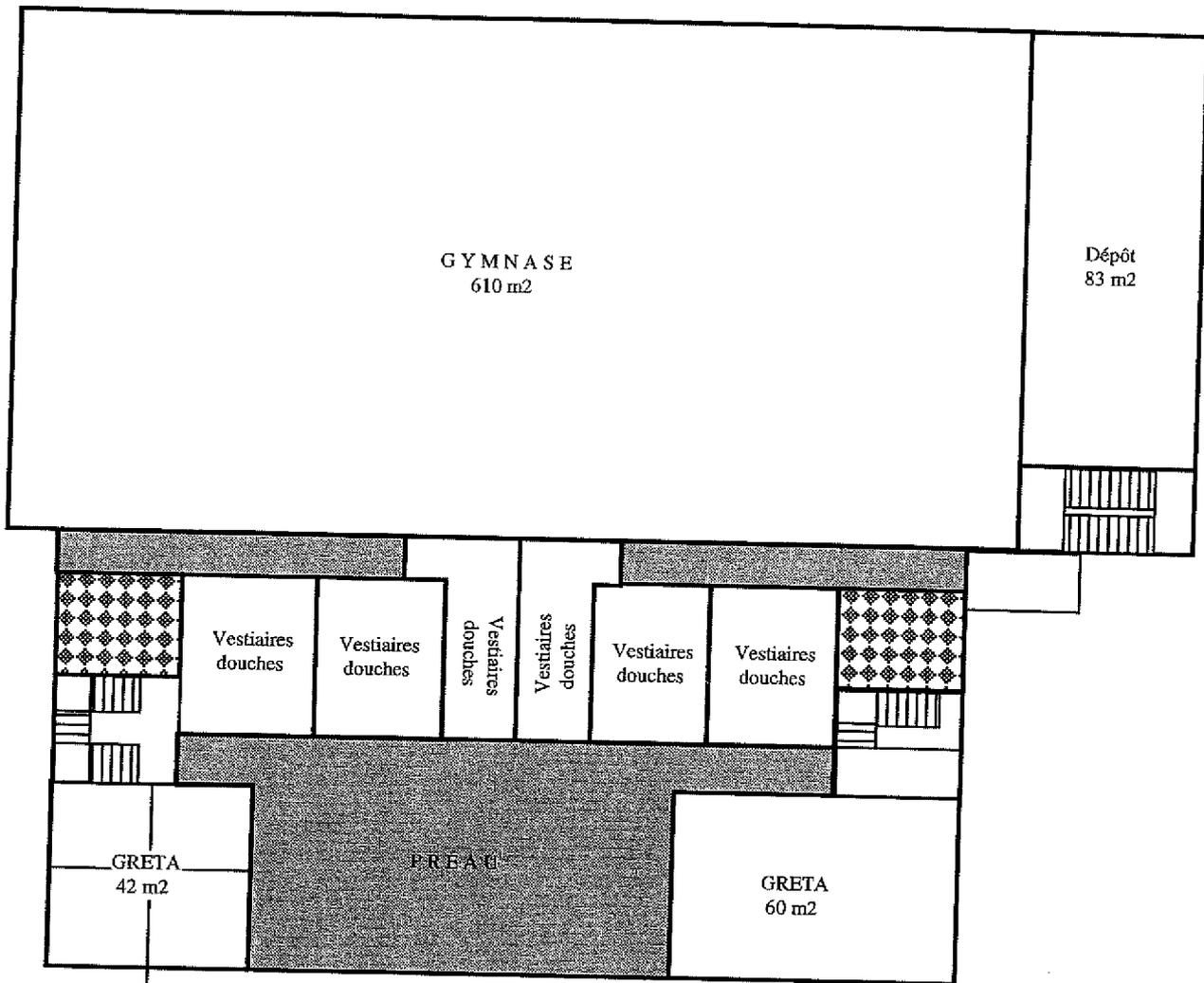


SECTEUR BTS ELECTROTECHNIQUE

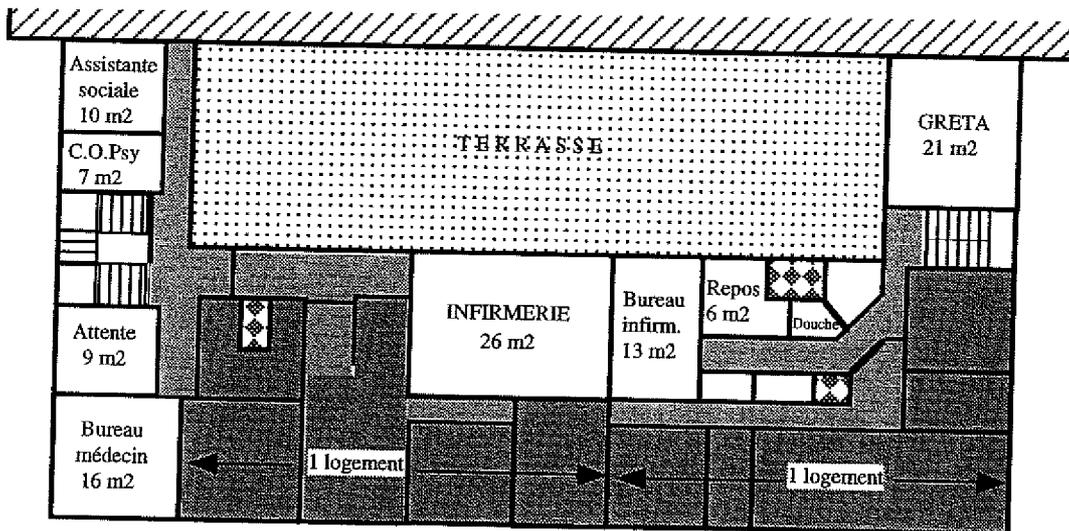
NIVEAU 1

SCHÉMA BÂTIMENT EXISTANT : BÂTIMENT E





REZ DE CHAUSSEE



 TAGE (infirmerie + 2 logements)

SCH MA B TIMENT EXISTANT
GYMNASE / INFIRMERIE

10 m

COMMENTAIRES

1) S'agissant du bâtiment « carré », les schémas des pages précédentes ont été établis sur la base de fonds de plans existants et qui pour certains ont dû être interprétés.

En conséquence, les surfaces portées pour chacun des locaux peuvent être légèrement inexactes, néanmoins l'affectation des locaux est effective.

2) S'agissant de l'internat, celui-ci ne faisant pas l'objet du programme, hors les 3 logements de l'aile Sud (cf scénario d'aménagement), les surfaces n'ont pas été portées

3) En ce qui concerne le bâtiment des ateliers (y compris bâtiment « sifflet »), celui-ci a fait l'objet d'un relevé récent de géomètre dont les plans seront à disposition du concepteur.

On en trouvera ci-après le détail des surfaces existantes, hors niveau 0 non concerné par le programme (à l'exception du bâtiment « en sifflet »).

4) Le bilan des locaux existants est à compléter par les surfaces des bâtiments acquis par la Région sur le tènement situé à l'arrière de l'établissement et figuré par le schéma de la page 13.

L'ensemble du terrain et des bâtiments a fait l'objet d'un relevé récent par un géomètre, dont les plans seront à disposition du concepteur.

Le bilan des surfaces de la page 14 ne concerne que les bâtiments concernés par le programme.

5) En ce qui concerne **l'aspect architectural et urbanistique** les éléments suivants sont à noter (qui n'apparaissent pas sur les schémas) :

- vétusté des façades du bâtiment des ateliers et de l'internat
- absence de véritable entrée au bâtiment des ateliers
- vétusté du mur de clôture le long de la rue Amouroux
- image globalement dégradée de l'ensemble principal (partie Est).

SURFACES DES LOCAUX BÂTIMENT ATELIERS

BÂTIMENT SIFFLET

Niveau 0			
Préau	195	1	195
Sanitaires	22	1	22
Salle de gymnastique	93	1	93
Dépôt	10	1	10
Sanitaires	124	1	124
Ancienne cuve	19	1	19
Circulation verticale	18	2	36
Dépôt	393	1	393
Total niveau 0			892

Niveau 1			
Salle D.N.T.S.	83	1	83
Salle I.S.I.	35	2	70
Labo I.S.I.	83	2	166
Labo spécifications	83	1	83
Circulation verticale	18	2	36
Circulation horizontale	40	1	40
Total niveau 1			478

Niveau 2			
Labo S.I.	87	1	87
Labo S.I.	105	1	105
Dépôt	18	1	18
Salle de construction	70	3	210
Salle de construction	81	1	81
Salle de construction	87	1	87
Salle de préparation	32	1	32
Dépôt	35	1	35
Salle des professeurs	24	1	24
Sanitaires	17	1	17
Circulation verticale	18	2	36
Circulation horizontale	116	1	116
Total niveau 2			848

TOTAL BÂTIMENT SIFFLET* 2 218

(*) hors locaux techniques

BÂTIMENT ATELIERS

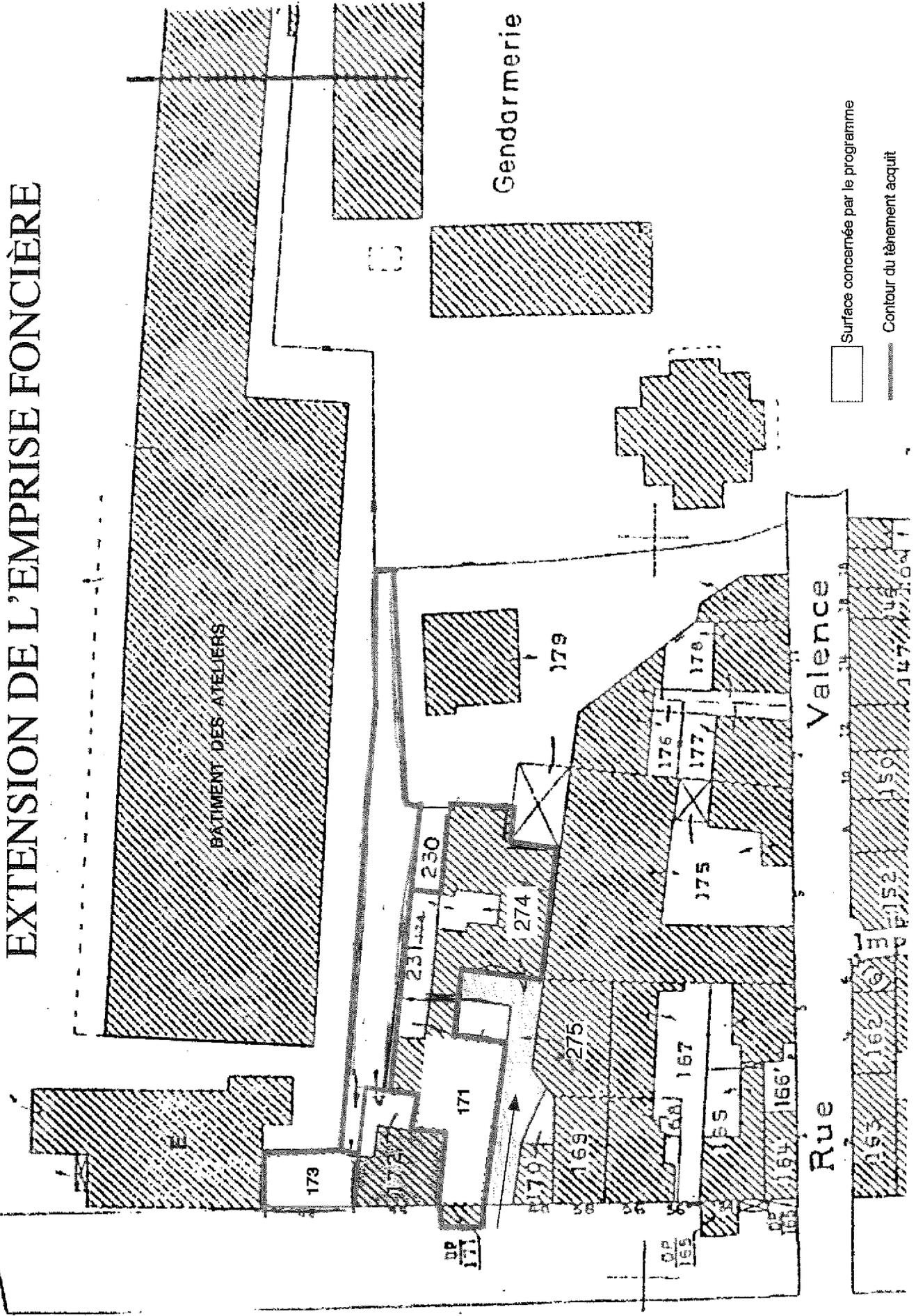
Niveau 1			
Labo A.I.I.	70	1	70
Labo A.I.I.	72	1	72
Salle préparation G.M.	75	1	75
Métrologie	24	1	24
Salle des professeurs	50	1	50
Reprographie	24	1	24
Magasin général	100	1	100
Salle techno	40	1	40
Salle techno	50	1	50
Électrotechnique	310	1	310
Électrotechnique	85	1	85
Dépôt	12	1	12
Vestiaire	50	1	50
Labo des secondes	200	1	200
Métrologie	32	1	32
Traitements thermiques	75	1	75
Labo essais	115	1	115
Atelier productique	405	2	810
Circulation centrale	100	1	100
Hall	50	1	50
Circulation verticale	25	2	50
Circulation horizontale	38	1	38
Total niveau 1			2 432

Niveau 2			
Salle électronique	85	2	170
Dépôt	21	1	21
Salle CAO	48	1	48
Salle BTS C.P.I.	140	1	140
Documentation	46	1	46
Salle BTS CPI	93	1	93
Secrétariat	21	1	21
Chef des travaux	18	1	18
Salle de réunion	24	1	24
Salle méthodes CFAO	240	1	240
Circulation verticale	40	1	40
Circulation horizontale	114	1	114
Total niveau 2			975

TOTAL BÂTIMENT ATELIERS* 3 407

(*) hors niveau 0 et locaux techniques

EXTENSION DE L'EMPRISE FONCIÈRE

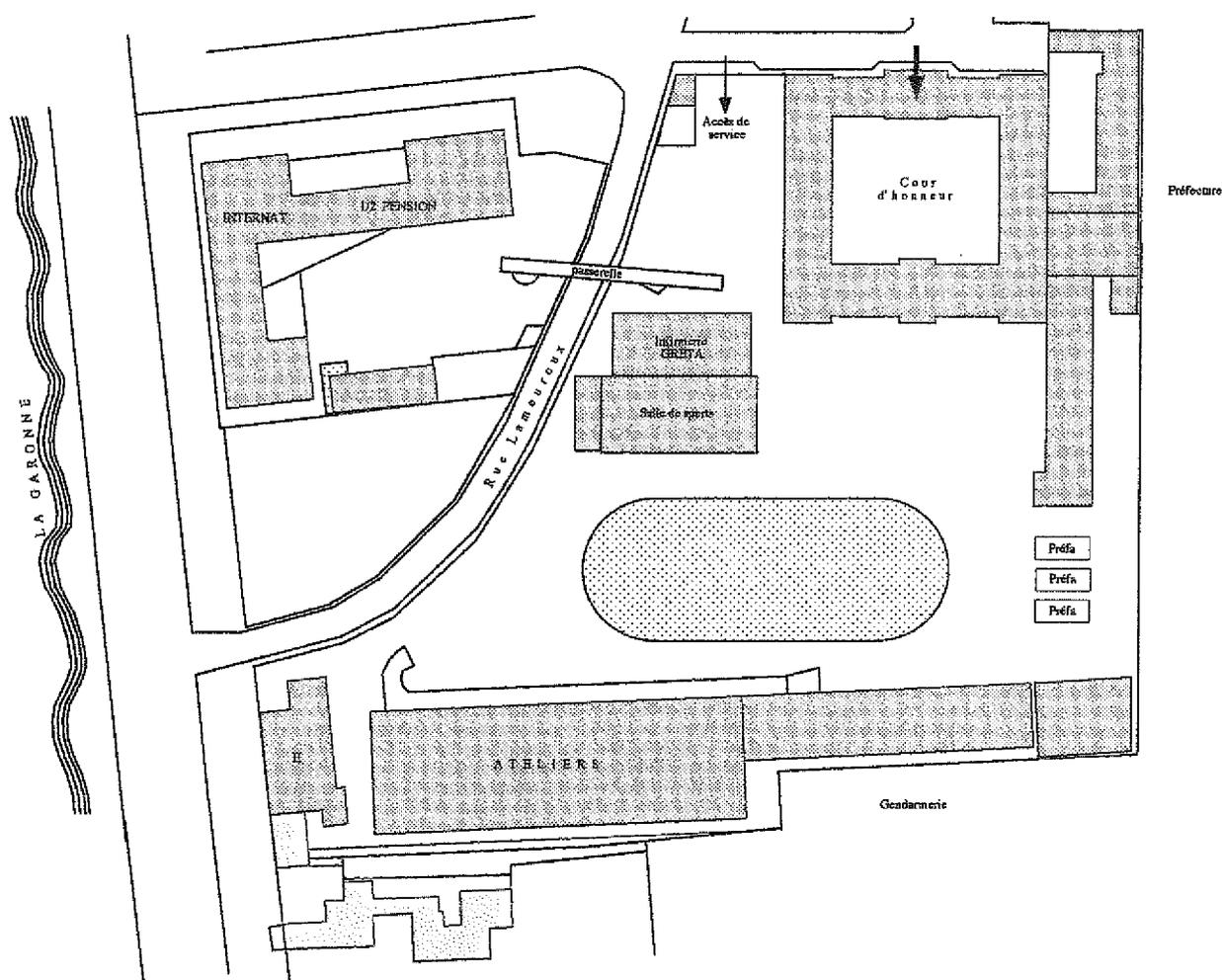


Surface concernée par le programme
 Contour du tènement acquis

SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT

Le scénario de la restructuration se décline selon les objectifs suivants :

- amélioration de la fonctionnalité
- accroissement des locaux de vie de l'internat
- abandon de locaux pédagogiques au niveau 0 du bâtiment des ateliers (niveau inférieur au niveau prescrit par le PPR)
- utilisation de l'opportunité foncière créée par l'achat (par la Région Aquitaine) du tènement figuré sur la schéma ci-dessous :



- amélioration de l'image globale de l'établissement par actions notamment :
 - sur les façades du bâtiment des ateliers
 - traitement du mur d'enceinte
- prise en compte des besoins du GRETA (aménagement hors programme)

LA FILIÈRE GÉNIE ÉLECTRIQUE

Le vocable « filière génie électrique » vise à regrouper les secteurs suivants :

- électronique : situé actuellement au niveau 2 et au niveau 0 du bâtiment des ateliers
- électrotechnique : situé actuellement au niveau 1 du bâtiment atelier et au bâtiment E
- physique appliquée : dispersé dans les bâtiments « carré », ateliers et E

Le tableau récapitulatif de la page 18 indique que la surface utile de l'ensemble de ces secteurs serait de : 2 122 m²,

La proposition d'aménagement de cette filière comporte la construction d'un nouveau bâtiment et la restructuration du bâtiment atelier et « sifflet ».

La partie **restructuration** pourrait s'effectuer de la manière suivante (cf schéma ci-dessous) :

- conserver les locaux d'électrotechnique (STI) du niveau 1 du bâtiment des ateliers (y compris les labos A.I.I., redimensionnés et reconfigurés)
- installer le reste de ce secteur (hors labo des BTS), y compris le labo des agents, dans la partie « sifflet » du niveau 1 du même bâtiment, à la place de la salle D.N.T.S. et des locaux I.S.I., ces derniers étant installés au niveau 2 du bâtiment des ateliers, à la place des locaux du secteur électronique STI.
- installer le labo système des BTS et le labo « prototypes » au rez-de-chaussée, à la place du préau et de la salle de gym (avec « récupération » de l'ancienne cuve).

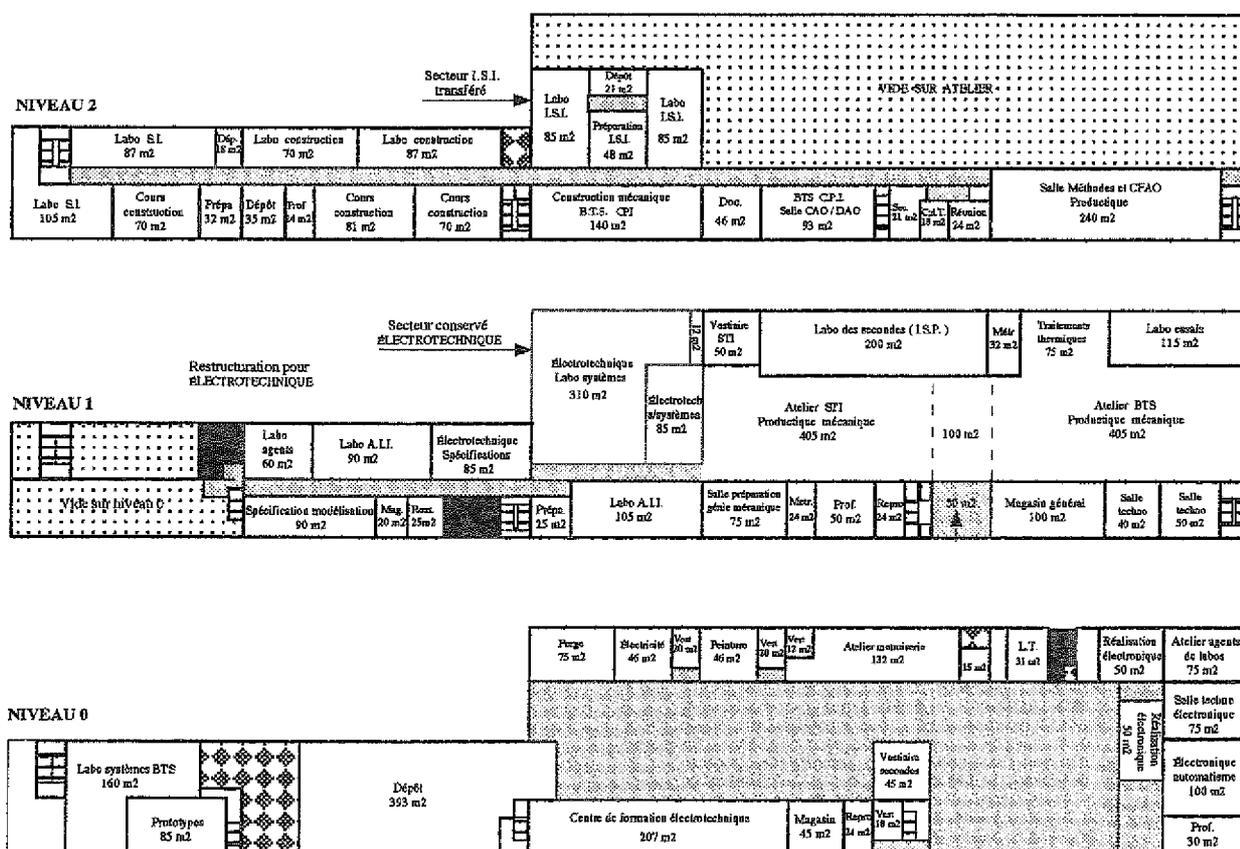


schéma de l'aménagement du bâtiment des ateliers